

Il n'y a pas de... six jours de prison et 500 francs d'amende à Vandenberghe.

APFAIRES DIVERSES. — Henri Canard, 18 ans, fleur à Menin, fraude de 3.000 allumettes belges, 3 jours de prison et 500 francs d'amende.

Correspondance. Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix. Une affiche, platement anonyme, esquisse, dans son titre, sinon dans son texte, de mettre en jeu ma correction professionnelle.

Je vous prie de m'indiquer le chiffre de la créance en principal, intérêts et frais, je t'ai envoyé le chiffre de la créance, tel d'ailleurs que je t'ai déjà envoyé le 8 décembre 1899.

Je vous prie de m'indiquer le chiffre de la créance en principal, intérêts et frais d'instance, mais M. Godron me fait remarquer qu'il reste dû les frais de saisie immobilière, lesquels s'élevaient à 56 600 francs.

Je vous prie de m'indiquer le chiffre de la créance en principal, intérêts et frais d'instance, mais M. Godron me fait remarquer qu'il reste dû les frais de saisie immobilière, lesquels s'élevaient à 56 600 francs.

Je vous prie de m'indiquer le chiffre de la créance en principal, intérêts et frais d'instance, mais M. Godron me fait remarquer qu'il reste dû les frais de saisie immobilière, lesquels s'élevaient à 56 600 francs.

Je vous prie de m'indiquer le chiffre de la créance en principal, intérêts et frais d'instance, mais M. Godron me fait remarquer qu'il reste dû les frais de saisie immobilière, lesquels s'élevaient à 56 600 francs.

Je vous prie de m'indiquer le chiffre de la créance en principal, intérêts et frais d'instance, mais M. Godron me fait remarquer qu'il reste dû les frais de saisie immobilière, lesquels s'élevaient à 56 600 francs.

NORD. LE DRAME DE FAMILLE D'ARMENTIERES. — Xavier Laloyer, âgé de 20 ans, qui, au cours d'une violente altercation avec son père, lundi dernier, fut grièvement blessé au flanc droit d'un coup de fusil tiré à bout portant par celui-ci, est mort dimanche, vers six heures et demie du soir, des suites de sa blessure.

BELGIQUE. ASSOCIATION CATHOLIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE COURTRAI. Réunions électorales. A Herveaux, à Luignee et à Mouscron. — Réception à la gare, de M. Liebaert, ministre des chemins de fer.

A HERVEAUX. Meeting catholique à la Maison communale. — Discours de MM. Tack, ministre d'Etat; Buschaert, notaire, et F. Mulliez, avocat.

En débutant, M. Tack excuse M. Liebaert, ministre des chemins de fer, de n'être pas venu au meeting d'Herveaux; en raison des nombreuses réunions électorales on a dû se débarrasser de satisfaire tout le monde.

La lutte dans le pays s'engage violemment pour le régime nouveau de la Répartition proportionnelle; quatre partis sont en présence. Ils s'intitulent: catholique, socialiste, libéral, danois.

LE CORTÈGE DU SAINT-SANG. — FAVORISANT par une superbe, le cortège jubilaire du Saint-Sang est sorti dimanche pour la troisième fois. Le succès a été immense.

LONGCHAMPS FLEURI. — La Société Tournay attractions, sous la présidence de M. le bourgmestre Carbonele, organise pour le lundi de la Pentecôte un Longchamps Fleuri auquel sont affectés 1,000 francs de prix.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

RECEPTION A LA GARE DE M. LIEBAERT, ministre des chemins de fer. — Manifestation du cortège catholique. — Grand meeting au Cercle catholique.

AU CERCLE CATHOLIQUE. — Proclamation des candidats aux élections législatives. — A six heures et demie, 1,200 électeurs se présentent dans la grande salle du Cercle catholique.

DISCOURS DE M. LIEBAERT. — Dans un discours magistral, émaillé d'anecdotes spirituelles, M. Liebaert démontre avec une précision qu'affichent les libéraux dans leur programme.

DISCOURS DE M. TACK ET BUSCHAERT. — MM. Tack et Buschaert prennent successivement la parole pour exposer en des termes nouveaux les idées développées dans la journée à Herveaux et à Luignee.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

A Jeune d'Art. J.-C. LUNEAU & C. 21 et 23, Rue Nationale, 40, Rue des Trois Clochers. LILLE — AMIENS.

VÊTEMENTS & TROUSSEAUX POUR HOMMES & ENFANTS.

En vérifiant le compte du boucher M. Brues, cordonnier, à Tournai, s'aperçut en juillet 1899, qu'on lui comptait pour plus de 11 francs de viande qu'il n'avait jamais commandée.

Marché de Courtrai du lundi 14 mai 1900. Froment blanc, de 16,50 à 17,00 les 100 kilos; froment rouge, de 16,00 à 16,50 les 100 kilos.

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES BAMBOUT ET ROTIN. Travaux de décoration. E. ROBACHE, 12, Rue de Nouveaux, ROUBAIX.

LA VUE conservée et rétablie. Par l'emploi des verres spéciaux combinés et perfectionnés. Les personnes dont la vue est affaiblie par l'âge, par un travail assidu ou d'autres causes...

LA CONSTIPATION ET L'INFLAMMATION. SONT VAINCUES PAR LES GRAINES DE SANTÉ VÉGÉTALES. Préparées par Jules BARMBY, botaniste-herboriste.

COMPAGNIE FINANCIÈRE Belge-Française. Société anonyme au capital de 10 millions de francs. BUREAUX ET AGENCES: BRUXELLES, PARIS, LILLE, AMIENS, ARRAS, BOULOGNE, ARMENTIERES, CAMBRAI, HENRI-LÉONARD, AUBREUILLE, DOULAI, SAINT-OMER, HAZEBROUCK, WORMHOUDT, DUNKERQUE, LA BASSEE.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. Sièges des 12 et 13 mai 1900. DESIGNATION DES CAISSES, TRÈS-MOIS, REMBOURS.

BRUGES. LE CORTÈGE DU SAINT-SANG. — FAVORISANT par une superbe, le cortège jubilaire du Saint-Sang est sorti dimanche pour la troisième fois.

TOURNAI. LONGCHAMPS FLEURI. — La Société Tournay attractions, sous la présidence de M. le bourgmestre Carbonele, organise pour le lundi de la Pentecôte un Longchamps Fleuri auquel sont affectés 1,000 francs de prix.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

DISCOURS DE M. BUSCHAERT. — M. le notaire Buschaert succède à M. Tack. Il explique comment, pour le bien de l'association, il a consenti par devoir à accepter la place de candidat.

DISCOURS DE M. F. MULLIEZ. — M. F. Mulliez, candidat aux élections provinciales, explique ensuite le motif de sa venue à Herveaux. C'est pour rappeler aux électeurs les élections provinciales du 3 juin et les engager à bien voter.

Comptoir des Valeurs Industrielles BELGES & RUSSES. Ft. DE COOMAN. LILLE, 2 bis, r. Esquermois; AMIENS, 47, rue Porion; ROUBAIX, 41, rue St Georges; SAINT-QUENTIN, 5, rue de Valenciennes; TOURCOING, 8, boulevard Gambetta; ARMENTIERES, 59, rue de Dunkerque; VALENCIENNES, 32, rue Saint-Géry; ARRAS, 16, rue des Capucins; DOULAI, 30, rue de Bellain; BRUXELLES, 34, rue Antoine-Finck; Gand, 13, rue de Brabant.

ORDRES DE BOURSE. Les opérations se traitent, titres contre argent, contre titres. Courtage un franc par mille, sans aucuns frais supplémentaires pour toutes les opérations effectuées aux Bourses belges.

Jeune à 75 ans. Ce titre peut paraître une véritable exagération, et cependant, rien dans la circonstance n'est plus exact. C'est le héros de cette relation qui nous est lui-même qu'après avoir été affligé par une foule d'infirmités inhérentes à la vieillesse, il les a vu disparaître et a retrouvé dans une bonne santé, le calme d'une vie sans souffrance et la vigueur relative, bien entendue, d'une nouvelle jeunesse.

COMPAGNIE FINANCIÈRE Belge-Française. Société anonyme au capital de 10 millions de francs. BUREAUX ET AGENCES: BRUXELLES, PARIS, LILLE, AMIENS, ARRAS, BOULOGNE, ARMENTIERES, CAMBRAI, HENRI-LÉONARD, AUBREUILLE, DOULAI, SAINT-OMER, HAZEBROUCK, WORMHOUDT, DUNKERQUE, LA BASSEE.

ORDRES DE BOURSE. Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc. OPÉRATIONS A FORFAIT. Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées.

BULLETIN FINANCIER du lundi 14 mai 1900. PARIS, 14 mai. Ce matin les cours sont faibles. Le Trois est plus offert que demandé. Il n'y a pas de somme, même sur les fonds étrangers, sur l'Esténaire à 72,35, sur l'Italien à 91,95, qu'un nombre d'affaires très limité.